



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre les cancers pédiatriques

Question au Gouvernement n° 4320

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES CANCERS PÉDIATRIQUES

M. le président. La parole est à Mme Sandrine Josso.

Mme Sandrine Josso. Ma question s'adresse à M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles. J'y associe mes collègues de tous bords, ainsi que la secrétaire d'État Nathalie Elimas, mobilisée en faveur de cette cause à l'occasion de l'opération Septembre en or.

Laissez-moi tout d'abord rappeler quelques chiffres : 2 750, c'est le nombre d'enfants touchés par le cancer en France chaque année ; 160 000, c'est le nombre d'enfants qui succombent des suites de cette maladie dans le monde, et c'est autant de familles brisées. Ces chiffres, révoltants et insupportables, continuent d'augmenter : en treize ans, le nombre de victimes de cancers pédiatriques a augmenté de 18 %.

Nous restons confrontés à de nombreuses impasses thérapeutiques, comme c'est le cas pour les tumeurs du tronc cérébral. En France, sept enfants sont opérés chaque jour pour recevoir leur traitement de chimiothérapie – des enfants qui survivent, certes, mais qui gardent à vie de nombreuses séquelles et des facteurs de comorbidité. À ce jour, 50 % des médicaments prescrits aux enfants atteints d'un cancer restent non spécifiques et les programmes de recherches déployés dans le précédent plan Cancer, qui ne représentent qu'environ 3 % du budget de l'Institut national du cancer (INCA), demeurent insuffisants. Dans plusieurs régions, l'Agence régionale de santé (ARS) est alertée de regroupements de cancers dans un périmètre concentré, comme à Sainte-Pazanne en Loire-Atlantique, dans mon département, à Saint-Rogatien en Charente-Maritime ou encore dans le Haut-Jura.

Que répondez-vous à Enguerrand, Margot, Ruben, Cassandra, Eva, Alban, Louise, Flavien, Lenny, Jade, Nina, Sarah, Juliette et tous les autres ? Quels sont les moyens déployés pour étudier les effets cocktail, c'est-à-dire l'addition de plusieurs facteurs en lien avec les causes environnementales des cancers pédiatriques ? Quelle place réservez-vous au financement des programmes de recherche sur les causes de ces cancers dans l'actuel plan Cancer ? Que comptez-vous faire pour nos enfants ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles. Merci pour votre question, qui met en lumière ce formidable outil de mobilisation et de sensibilisation que constitue l'opération Septembre en or. Je me réjouis d'ailleurs de voir de nombreux députés en porter le signe à leur veste. J'associe aussi à votre question le député Paul Christophe, qui est également engagé sur cette question des cancers pédiatriques, lesquels représentent la première cause de décès par maladie chez les enfants.

Vous l'avez rappelé : plus de 2 200 enfants déclarent ce type de maladie chaque année. Si le diagnostic et le traitement de ces cancers ont beaucoup évolué ces dernières années, il reste évidemment beaucoup à faire. C'est d'ailleurs pourquoi la mobilisation de tous contre ces cancers est au cœur des actions de la stratégie décennale pour les années 2021 à 2030.

S'agissant de la compréhension de ces maladies, qui est le premier pas indispensable pour améliorer les traitements et les pronostics, vous avez souligné la nécessaire prise en considération des questions de santé environnementale. C'est l'occasion pour moi de saluer une nouvelle fois le rapport que vous avez produit à ce sujet. Nous partageons évidemment la volonté d'encourager la recherche sur les causes des pathologies, en prenant notamment en considération la notion d'exposome, qui désigne l'ensemble des expositions à des facteurs favorisant l'apparition de maladies. Le plan national santé environnement (PNSE) du Gouvernement est à cet égard ambitieux, j'en suis convaincu. Il faut désormais le déployer pleinement et rapidement – je vous rejoins également sur ce point. Cela passera par la mobilisation de tous les acteurs – notamment les élus locaux, je tiens à le souligner.

Les traitements, eux aussi, progressent. Je rappelle que nous avons lancé un appel à projets dénommé « High Risk-High Gain », pour faire naître davantage d'innovations de rupture afin de traiter ces pathologies.

Enfin, je rappelle que des outils sont mobilisés pour accompagner les familles. De grandes avancées ont déjà été réalisées. D'autres seront rapidement mises en œuvre après le vote et la promulgation de la proposition de loi visant à améliorer les conditions de présence parentale auprès d'un enfant dont la pathologie nécessite un accompagnement soutenu, déposée par Paul Christophe. J'ai toutefois bien conscience, car j'écoute moi aussi les familles, qu'un long chemin reste à parcourir en la matière. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – M. Philippe Berta applaudit également.)*

M. le président. La parole est à Mme Sandrine Josso.

Mme Sandrine Josso. J'encourage tous mes collègues parlementaires à mobiliser et à sensibiliser les élus dans leur circonscription. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Josso](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4320

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Enfance et familles

Ministère attributaire : Enfance et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 septembre 2021](#)